

**LE 4 MARS 2018, VOTEZ  
ET APPELEZ À VOTER «NON»  
À NO BILLAG!**

## Le citoyen, le grand perdant de No Billag

Chantal Tauxe

Chaque voix compte. Chaque franc aussi. Tout citoyen réfléchit à l'effet de son vote sur son portefeuille. Ceux qui ont lancé l'initiative populaire «No Billag: Oui à la suppression des redevances radio et télévision» prétendent agir au nom de notre pouvoir d'achat: ne payez que ce que vous consommez, foin de ce service public coûteux et ringardisé par la digitalisation. Sous son emballage mielleusement comptable, leur texte ne torpille pourtant pas que la taxe perçue jusqu'à fin 2018 par l'entreprise Billag, mais l'ensemble du service public audiovisuel.

Un démantèlement de la SSR? Vraiment? En cas de oui le 4 mars prochain, seraient gravés dans la Constitution les principes suivants: aucune redevance de réception ne pourra plus être prélevée par la Confédération ou par un tiers; la Confédération ne pourra pas accorder de subvention à des chaînes de radio ou de télévision; elle pourra se payer la diffusion de communiqués officiels urgents; il n'y aurait qu'en temps de guerre qu'elle pourrait exploiter ses propres chaînes; et, encore pire, elle mettra régulièrement aux enchères des concessions.

Le moment est opportun pour se demander à quoi sert ce service public, la SSR, et la RTS en particulier. Dans un paysage médiatique suisse chamboulé par la digitalisation et la baisse spectaculaire des recettes publicitaires qui finançaient la presse écrite (elles ont fondu de moitié en dix ans passant de 2,4 milliards de francs à 1,2), le service public audiovisuel garantit qu'une information de qualité restera accessible à toutes les catégories de la population, dans toutes les régions, à un prix accessible. Ce n'est pas un point de détail dans une démocratie aussi exigeante que la nôtre qui convoque ses citoyens aux urnes au moins trois à quatre fois par an.

Etablir les faits et faire circuler l'information dans tout le pays, organiser le débat public d'une manière indépendante et équilibrée afin que tous les votants puissent se forger une opinion, telle est la mission principale. La SSR y consacre le plus gros poste de son budget (39% – 626 millions de francs). Mais la SSR a aussi vocation à divertir, créer des liens, renforcer les identités, raconter nos territoires dans leur diversité. Que serait l'identité romande si la radio, puis la télévision n'avaient pas fait partager aux populations francophones des émissions et des émotions communes? Que saurait-on des retombées des activités scientifiques de nos

hautes écoles si elles n'étaient pas expliquées par des magazines en prime time? A l'heure de la globalisation, un pays, très sourcilieux sur son indépendance, peut-il vraiment continuer à en être un, s'il délègue aux seules forces du marché et à des producteurs installés à l'extérieur de ses frontières la couverture de l'actualité, la narration quotidienne de ses spécificités?

Trente chaînes étrangères diffusent déjà des fenêtres publicitaires ciblées sur les téléspectateurs suisses. Elles n'ont financé pratiquement aucune émission centrée sur les réalités du pays qui leur offre la jolie manne publicitaire de 328 millions de francs (en 2016). Nous voilà prévenus. Produire en Suisse coûte cher et la SSR ne peut pas délocaliser ses activités. Elle ne pourrait pas non plus fournir la gamme de ses prestations dans toutes les langues nationales sans l'apport de la redevance. Les recettes publicitaires ne couvrent que 44% des coûts de diffusion des séries ou des films, 22% des émissions d'actualité, et 13% seulement du sport.

### Le consommateur pas gagnant

En cas de démantèlement, on peut craindre pour la diversité des programmes. La priorité des TV privées est de faire de l'argent, pas de renseigner les citoyens. «Ceux-ci disposent d'autres sources d'information pour se forger une opinion», objecte le comité d'initiative. Bien sûr, sauf qu'il est chimérique de croire que l'offre de la presse écrite va s'étoffer. Au gré des restructurations, les pages et les effectifs ne font que diminuer.

Seule institution nationale linguistiquement décentralisée, la SSR a été créée en 1931 au terme d'une décennie d'expérimentations diverses, de loi de la jungle et de faillites. Au fil de son histoire, le média de service public s'est installé au cœur d'un écosystème irriguant la culture et maintes manifestations populaires, y compris sportives. Les partisans de No Billag ne proposent rien pour se substituer à ces féconds partenariats.

Pire, ils rechignent à évoquer les conséquences de leur diktat. Le marché règlera tout, arguent-ils, comme si la démocratie directe et le fédéralisme pouvaient être guidés par la main invisible. La démocratie directe et le fédéralisme n'existent pas seulement pour bousculer ou limiter le pouvoir exécutif ou législatif. Ils donnent des droits à des minorités de se faire respecter, de ne pas subir la loi de la majorité, d'élaborer une gestion de proximité



© ANNANAHABED-DREAMSTIME

en phase avec leurs besoins. Une SSR moribonde laissera le champ libre aux plus forts, aux plus puissants, aux plus bruyants. A ceux qui ont les moyens de payer pour diffuser leurs idées. Une telle perspective ne peut séduire que des populistes avides de manipuler l'opinion sans entrave.

Chaque voix compte. En juin 2015, l'acceptation de la nouvelle loi sur la radio et la télévision (instaurant la redevance pour chaque ménage) s'est jouée à 3649 bulletins. Par une participation supérieure, les Romands peuvent faire la différence. Il faut qu'ils déposent un gros non dans les urnes. Les minorités latines, favorisées par la clé de répartition de la redevance, ont beaucoup plus à perdre dans cette votation: des moyens financiers que le marché ne leur fournira pas et beaucoup de leur âme et de leur identité.

### L'exemple italien

Chaque franc compte aussi. Payer à la demande sera-t-il moins cher? Rien n'est moins sûr. Visionner un film ou un match coûte aujourd'hui entre 3 et 7 francs en «pay per view». Avec deux de ces programmes par semaine, le coût annuel dépasse les 500 francs sans accès «en cadeau bonus» au Téléjournal, à d'autres émissions d'information ou de divertissement, ni aux radios, ni aux sites internet de la SSR. Actuellement fixée à 451 francs, la redevance a été abaissée par le Conseil fédéral à 365 francs dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, donnant un argument de poids aux opposants à No Billag: une offre audiovisuelle et digitale en 3 langues pour 1 franc par jour, qui serait en me-

sure de proposer mieux sur l'ensemble du territoire, et pas seulement autour de Zurich?

A qui profitera le démantèlement du service public? Au vu de ses récents investissements dans la presse écrite, certains redoutent que Christoph Blocher développe l'offre de programmes de sa Teleblocher. D'autres évoquent un risque de berlusconisation du paysage audiovisuel helvétique. Laboratoire de la toute-puissance des télévisions privées et d'un service public anémié, l'Italie permet de mesurer les effets à long terme d'un tel choix sur la vie démocratique. Le règne des télé privées est celui de la révérence obséquieuse aux besoins des annonceurs: les émissions de téléachat scandent la journée, les coupures publicitaires rallongent la durée des feuilletons et des films. Le traitement de l'information lors du Téléjournal se fait sur le mode sensationnel et polémique. Les enjeux démocratiques ne sont jamais clairement exposés, la confusion semble entretenue à dessein pour accréditer l'idée d'une Italie ingouvernable. La couverture de l'actualité locale est négligée. On ne parle jamais de ce qui se passe dans les petites villes et les périphéries, de leur vie politique, économique, sociale ou culturelle, sauf si elles sont le théâtre d'un fait divers sordide ou sanglant. La qualité des médias est liée à la qualité de la vie démocratique. La médiocrité ou l'affaiblissement des uns ne peuvent que rejallir sur l'autre. Consommateur et citoyen, nous voici prévenus. Chaque voix compte.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Texte de l'initiative soumise au vote: [www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis454.html](http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis454.html)

Constitution fédérale, définition de la mission de service public: <https://tinyurl.com/y82ddz2f>

Association contre la disparition des radios et TV: [www.non-nobillag.ch](http://www.non-nobillag.ch)

Association Médias pour tous: <https://savethemedia.ch>



# L'initiative No Billag est dévastatrice

## POUR LA DÉMOCRATIE, L'ÉCONOMIE ET LA SUISSE ROMANDE

- 19 programmes de radio et de TV romands seraient supprimés. Leurs faibles marchés économiques les exposent à une invasion par des médias étrangers intéressés par des rentrées publicitaires supplémentaires mais qui ne contribueront en rien à la culture et à l'économie locales. Et dans les périphéries, la population n'entendra plus rien qui la concerne.
- La population romande ne paie que 23% des redevances totales collectées en Suisse mais ses médias bénéficient de 33% de ces moyens. Les minorités linguistiques seraient donc les plus lésées, car leurs médias locaux ne survivront pas sans financement public : pour Canal 9 (Valais), la redevance couvre p.ex. la moitié du budget. Avec « No Billag », il n'y aura plus de prestations équivalentes dans toutes les régions.
- L'économie dépend d'une information impartiale qui contribue à la stabilité et donc au développement économique. L'initiative ferait disparaître au moins 13'500 emplois, directs et indirects, dont 4000 en Suisse romande. La RTS est en relation avec 3000 entreprises. Les emplois indirects seraient perdus aussi dans le commerce local et chez les fournisseurs. Vous vous souvenez du traumatisme du « grounding » de Swissair? Cela concernait alors « seulement » 2'500 emplois directs.

## POUR LA CULTURE, L'AUDIOVISUEL, LES ARTS DE LA SCÈNE

- La production audiovisuelle suisse perdrait son plus grand soutien et ce qui la fait connaître au public. Les 27 mio. mis dans les coproductions et les 13 mio. de commandes aux producteurs indépendants, soit quasiment le tiers des moyens totaux disponibles, seraient perdus.
- La mission de service public comprend la contribution au développement de la culture. Les médias sous concession sont indispensables à la visibilité des activités culturelles. Ce ne seraient pas les grands médias étrangers qui rendraient compte de la diversité de la littérature, des spectacles, expositions et concerts de Suisse romande. Notre partie du pays verrait-elle autant d'humoristes et de spectacles, de concerts et de musiciens sans ses médias?
- La grande majorité des émissions n'étant pas rentable, l'emprise commerciale appauvrirait l'offre. Extrémiste, l'initiative ne laisse pas de place aux discussions sur les options concernant le mode de financement ou les programmes.

## POUR LE SPORT

- On trompe le consommateur amateur de sports en lui faisant miroiter une économie par l'abolition de la redevance. Les médias privés vendent très cher l'accès aux manifestations-phares. Pour voir le football en Italie, il faut déboursier 1000.-, et la seule Bundesliga coûte 400.- en Allemagne. En Suisse, les abonnements «sports» coûtent entre 300.- et 500.- par an – et gageons que ces prix prendraient l'ascenseur si le public ne pouvait plus regarder le sport sur les chaînes publiques.
- Les manifestations sportives dépendent des sponsors, et les sponsors veulent de la visibilité. Les médias commerciaux se battent pour les droits sur les grands événements pour les vendre au prix fort aux téléspectateurs, sans couvrir les autres événements.
- Fini le Tour de Romandie – et même diffuser la fête fédérale de lutte ne serait pas rentable pour une télévision commerciale! Des dizaines de disciplines sportives en pâtiraient, sans compter l'effet négatif sur la relève. Grâce aux médias suisses financés par la redevance, on peut suivre les athlètes suisses, les manifestations sportives en Suisse et les grands rendez-vous internationaux – pour un franc par jour.

**MÊME LA FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATEURS COMBAT L'INITIATIVE: « CELA REVIENDRAIT PLUS CHER AU FINAL ET AVEC DES CONTENUS APPAUVRIS. »**



© FOTOLIA

## HUMOUR NOIR

# Billagxit

Antoine Jaccoud

J'étais l'autre jour à l'enterrement de Darius Rochebin, qui, comme on le sait, a préféré s'ôter la vie plutôt que de continuer d'animer l'émission de variétés coquines que M6 lui avait confiée après le blackout de la RTS. Conduite par le pasteur Jean-Marc Richard, qui s'engagea dans l'Eglise au lendemain de la fermeture des studios de la Sallaz, la cérémonie fut belle et personne ne put retenir ses larmes lorsque des extraits des JT furent diffusés dans l'église. Il y en eut même pour croire que ces vieilles informations présentées par Darius avant mars 2018 étaient fraîches. Elles ne l'étaient pas bien sûr, mais dans la pénurie de sources d'informations fiables qui est la nôtre depuis la disparition du service public, certains ne savent plus distinguer le passé du présent, et le vrai du faux. L'hommage rendu au présentateur me permit aussi de retrouver quelques amis et de voir comment ils avaient survécu à ce que l'on nomme aujourd'hui, familièrement et sans plus aucun humour, le Billagxit. Je fus soulagé de voir qu'à quelques exceptions près, tous avaient plus ou moins réussi à se recycler. Vincent Kucholl et Vincent Veillon ont repris le café et la Revue de Servion et disent plus ou moins s'en sortir. Marielle Pinsard, venue toute exprès du Burkina-Faso, a ouvert là-bas un dispensaire financé par la coopération suisse. Frédéric Gonseth, lui, planche toujours sur un projet de télévision associative, mais peine à réunir les fonds requis pour racheter le matériel de la RTS, entreposé depuis des mois dans un hangar de Gland. De son côté, Lionel Baier a dissout la société de production Bande à Part qu'il exploitait avec ses camarades Ursula Meier, Jean-Stéphane Bron et Frédéric Mermoud (tous exilés aujourd'hui mais dont on n'a plus de nouvelles) pour travailler désormais à plein temps à l'ECAL comme magasinier (la section cinéma ayant fermé faute d'étudiants). Dans un coin du cimetière toutefois, les visages fermés de Baker et Barbezat, ces derniers ayant formé un étrange tandem de substitution suite au recyclage de Cuche dans le soin à la personne, rappelaient que, comme plusieurs dizaines de musiciens, humoristes et comédiens romands, ces artistes se sont peu à peu retrouvés sans travail après la suppression des festivals qui bénéficiaient d'une couverture de la RTS. La chorale de la SSR, qui réunit des anciens collaborateurs et collaboratrices de toutes les régions linguistiques, apporta toutefois, sous la direction de Gilles Marchand, une note d'espoir aux présents en interprétant lestement un gospel magnifique devant la tombe du défunt.

Je suis rentré chez moi en début de soirée. Depuis que je vis seul – ma famille m'a quitté lorsque je suis arrivé en fin de droits. Je la comprends, j'étais devenu irascible – j'aime regarder le Journal des Régions de France 3. C'est la seule émission qui traite encore, quoique sporadiquement, de sujets romands depuis la fermeture du bureau genevois de TéléBlocher, insuffisamment rentable, et la diffusion de documentaires animaliers en lieu et place du défunt « Welsche Journal ». Ce soir-là, par chance, une information romande fit l'ouverture du journal. Un autocar transportant des amateurs romands de football vers l'Italie s'était abîmé dans un ravin du Val d'Aoste. La nouvelle ne m'a pas étonné. Depuis le BillagXit, ces voyages en car low cost vers les stades d'Europe se sont multipliés afin de pallier les manques de matchs offerts par les chaînes de télévision.

## CE QUE DIT VRAIMENT L'INITIATIVE « NO BILLAG »

Outre l'abolition de la redevance, elle inscrit dans la Constitution suisse:

- l'interdiction à l'Etat de subventionner la radio ou la TV, il ne sera donc pas possible d'utiliser les impôts pour le faire,
- l'interdiction à l'Etat d'exploiter des programmes radio/TV,
- la proposition – et c'est le plus choquant – de vendre des concessions au plus offrant, permettant aux plus riches de dominer les médias les plus écoutés et regardés en Suisse. En d'autres termes, si « No Billag » est acceptée, la Suisse s'interdit d'avoir des médias soutenus par la collectivité et accomplissant une mission de service public.

**SSA** société suisse des auteurs

Rue Centrale 12/14, Case postale 7463, CH – 1002 Lausanne

Tél. 021 313 44 55, Fax 021 313 44 56, info@ssa.ch, www.ssa.ch

Gestion de droits d'auteur pour la scène et l'audiovisuel

L'initiative ne touche pas seulement la SSR, mais également une quarantaine de chaînes privées régionales et locales.